

Le nouveau

TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 255 – 22/07/2019



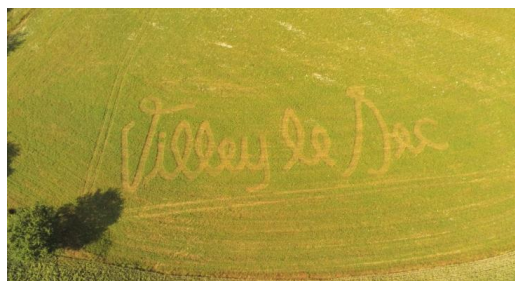
Les liens internet contenus dans ce document « papier » sont actifs sur le site www.villeysec.fr

Le Tour de France est passé à Villey le Sec le mardi 9 juillet 2019.



Nous remercions tous les bénévoles qui ont travaillé pour créer et installer les décorations tout le long des rues de Toul et Maron.

Domage cependant que l'hélicoptère n'ait pas filmé le nom de notre village écrit dans un des champs de La Chambolène.



Préfecture de Meurthe et Moselle - **Passage en alerte - Arrêté de limitation de certains usages de l'eau**

L'absence de précipitations notables ces dernières semaines, conjuguée à des températures restées estivales depuis début juin, conduit à accentuer la baisse générale des débits de tous les cours d'eau dans le département constatée depuis le mois de juin.

A la suite de la réunion du comité sécheresse en préfecture de Meurthe-et-Moselle le jeudi 11 juillet, il a été décidé du passage en alerte de la zone de gestion Moselle amont et Meurthe.

Les principales mesures portant limitation de certains usages de l'eau à la suite du passage en alerte renforcée de la zone de gestion Moselle amont et Meurthe sont les suivantes :

- tout prélèvement dans un cours d'eau à des fins non autorisées est interdit,
- tout prélèvement par le biais de forage doit être reporté à la fin de la période de sécheresse,
- l'arrosage des jardins, des pelouses, des massifs floraux, des potagers, des espaces verts et des espaces sportifs est interdit de 10h à 18h ;
- le lavage des véhicules à domicile est interdit, il est obligatoire d'aller en station professionnelle,
- la vidange des piscines privées dans le milieu naturel est interdite, la vidange des plans d'eau est interdite.
- le lavage des voiries et des trottoirs est limité au strict nécessaire.

Ces mesures sont applicables jusqu'au 30 août 2019

L'arrêté complet est disponible à la mairie.



Don de sang

Les Donneurs de sang de la Boucle de la Moselle vous invitent à donner votre sang lors de la prochaine collecte organisée par l'EFS, le vendredi 9 août à l'espace Dom'Inno de Dommartin les Toul de 16 h à 19h30.

Plan canicule – Rappel

Dans le cadre du Plan Canicule mis en place pour les personnes âgées de 65 ans et plus, porteuses d'un handicap, seules, fragiles ou isolées, susceptibles d'avoir besoin des services sociaux et sanitaires, nous vous proposons de vous faire inscrire en mairie de Villey le Sec, sur un registre nominatif exclusivement limité à la mise en œuvre de ce plan d'alerte et d'urgence.

Nous vous rappelons que l'inscription reste volontaire et facultative, réalisée par vous-même ou par un tiers (médecin, service d'aide à domicile, famille, voisin).

A noter dans vos agendas – Pot de l'amitié à l'occasion de la fête patronale le dimanche 8 septembre à 11h00

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous inviter à partager le pot de l'amitié le jour de la fête patronale, le 8 septembre à 11 heures sur la place de l'église.

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du 29/07 au 02/08 et du 16/08 au 25/08/2019. La permanence du maire sera cependant assurée les mardis de 18h à 19h.



Le Nouveau Trabec Flash fait une pause pendant l'été.
Retrouvez-le sur le site www.villeylesec.fr
et dans vos boîtes aux lettres le 9 septembre prochain.